



Table des matières

Traitements du risque vasculaire (hors pathologies)-----	2
Traitements antihypertenseurs (hors pathologies) -----	6
Traitements hypolipémiants (hors pathologies) -----	10



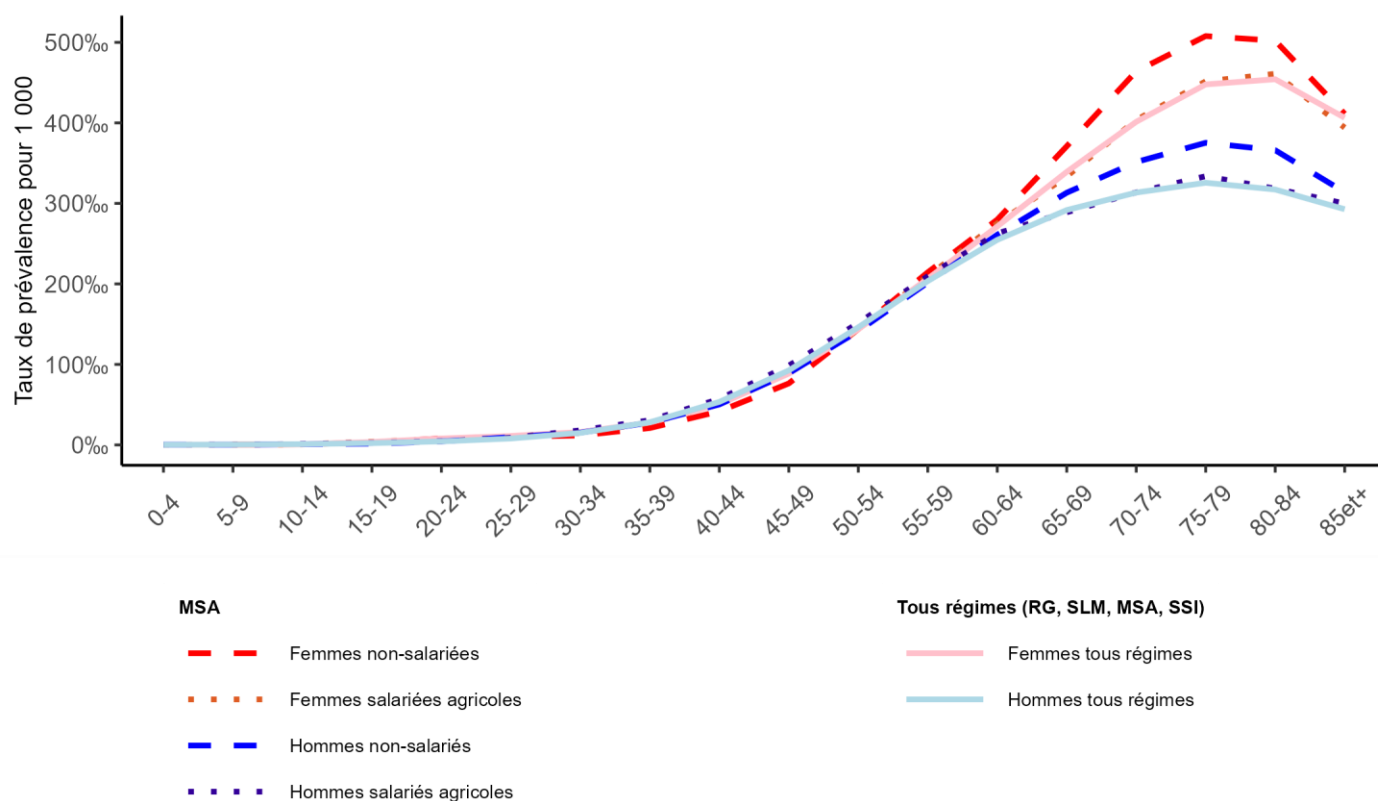
Traitements du risque vasculaire (hors pathologies)

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 516 674
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 1,38 %
- Taux de prévalence : 183,8 ‰
- Âge moyen : 72,0 ans – Âge médian : 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 47,3 % / 52,7 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 63 697

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime

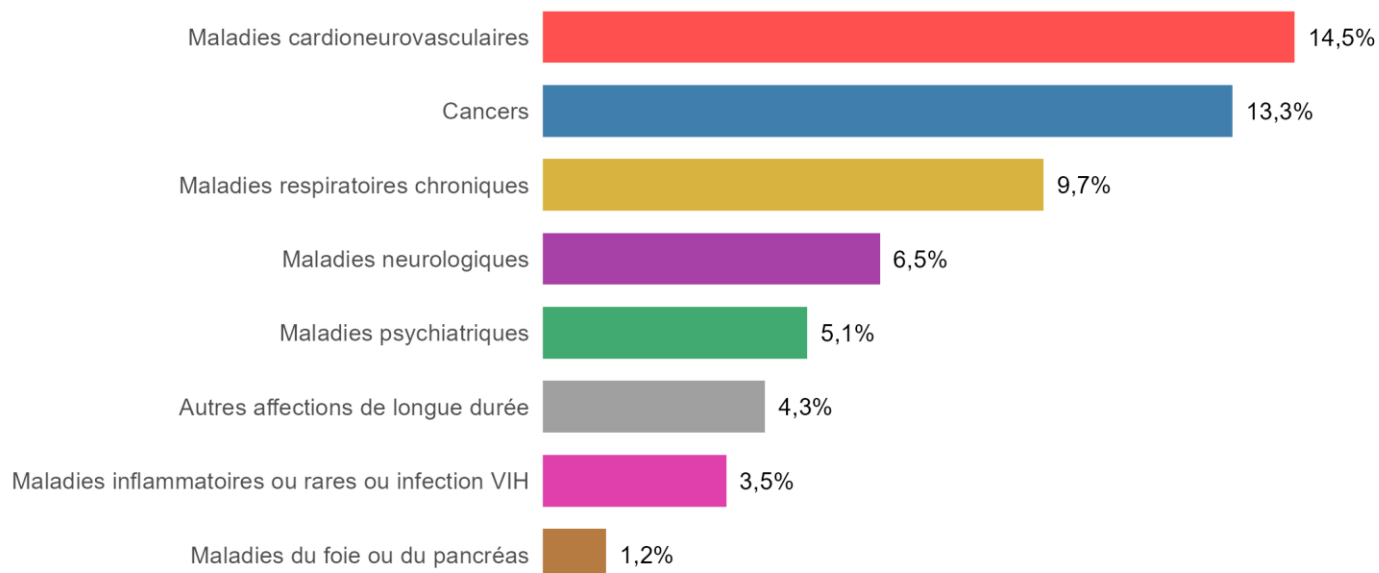


Source: SNDS



Part des assurés identifiés comme utilisant ce traitement et affectés par une autre pathologie

43,3 % des assurés pris en charge pour *Traitements du risque vasculaire (hors pathologies)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	282 535	107,0	***
Salariés	234 139	101,1	***

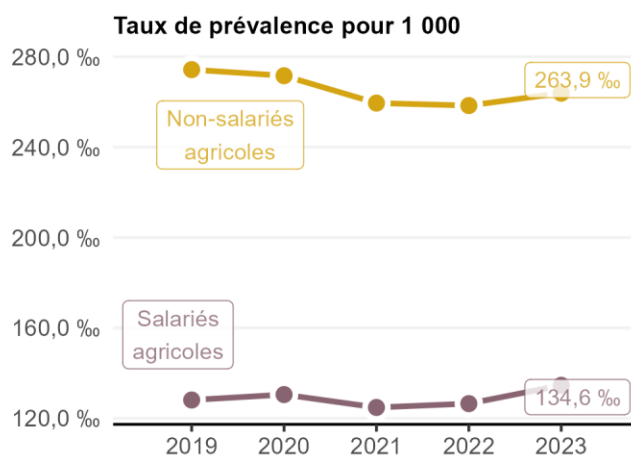
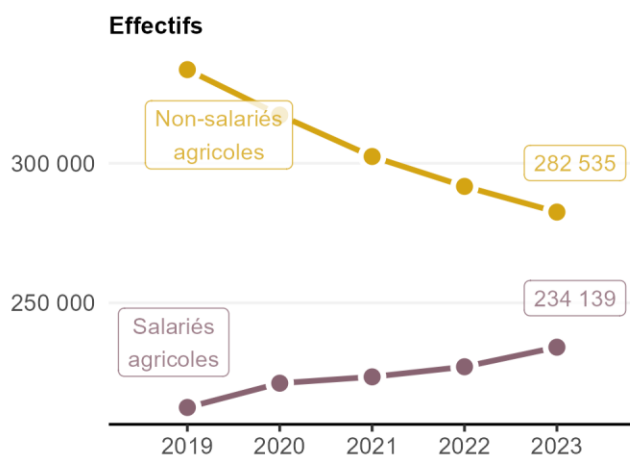
Consommateurs du régime agricole	
Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
516 674	477 532 869€

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



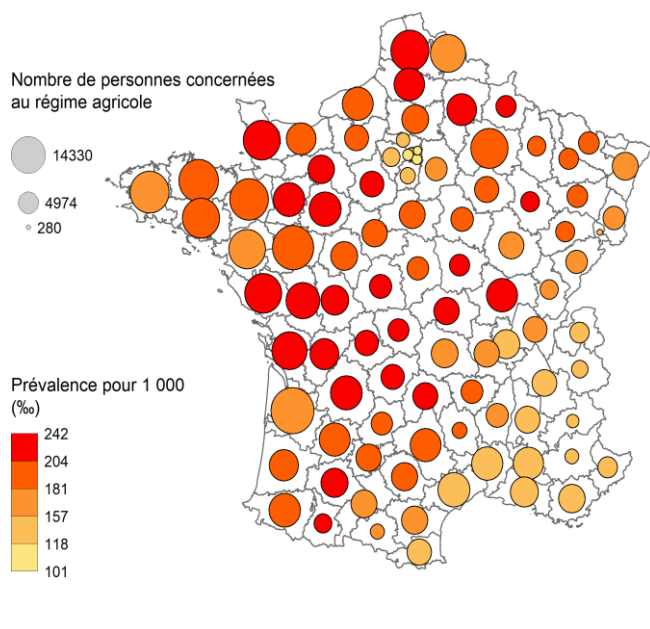
Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



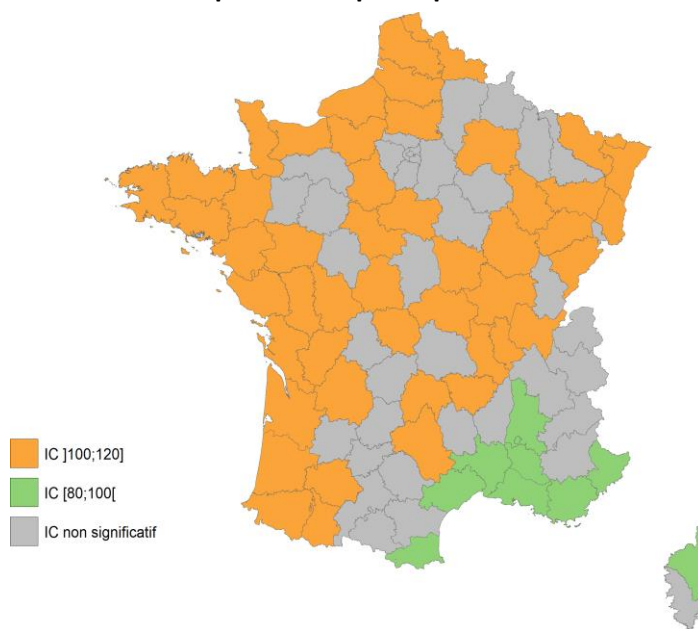
Source: SNDS

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Traitements du risque vasculaire (hors pathologies) (TFC_CAT_EXC) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



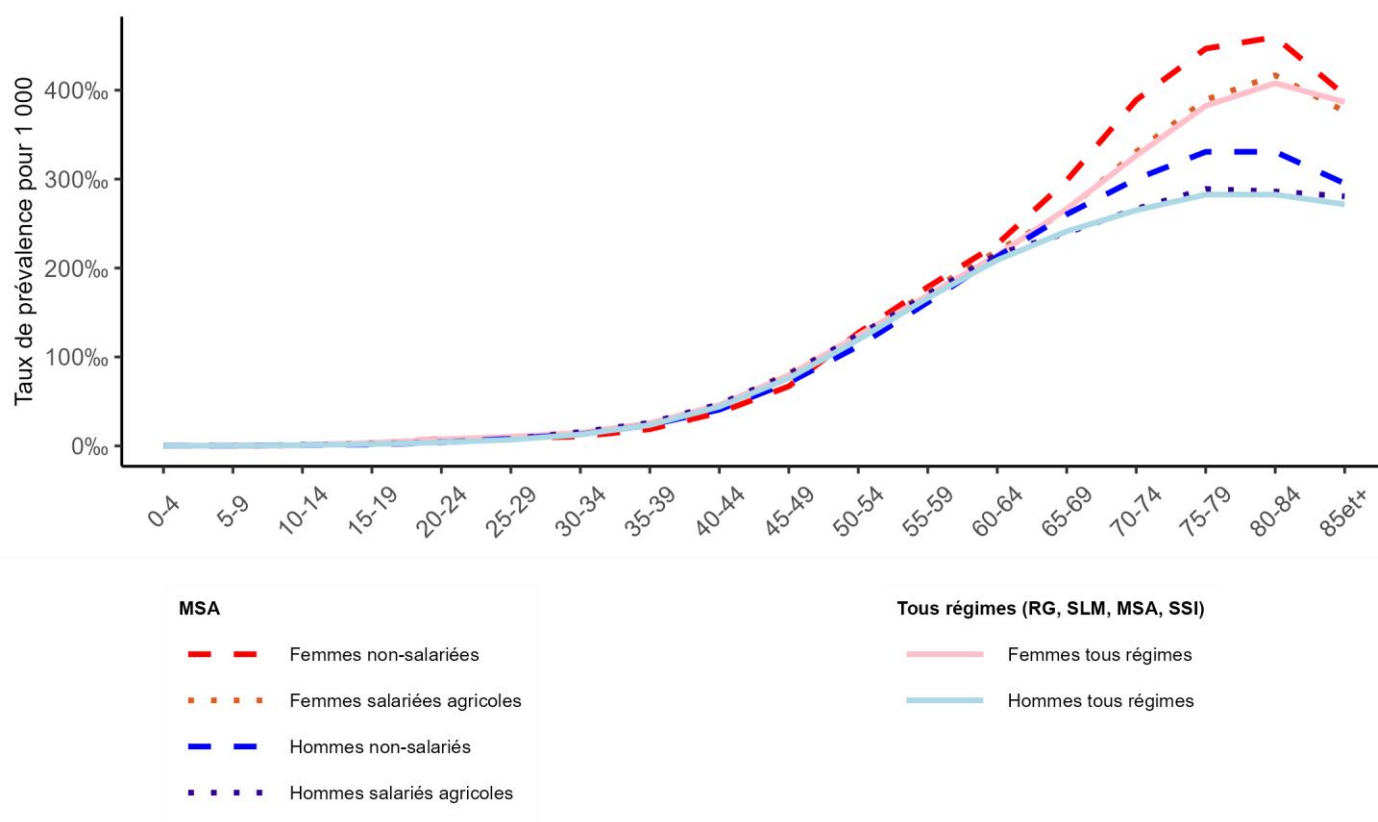
Traitements antihypertenseurs (hors pathologies)

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 448 423
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : - 1,72 %
- Taux de prévalence : 159,5 ‰
- Âge moyen : 72,6 ans – Âge médian : 74 ans
- Répartition hommes/femmes : 46,5 % / 53,5 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 55 390

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime

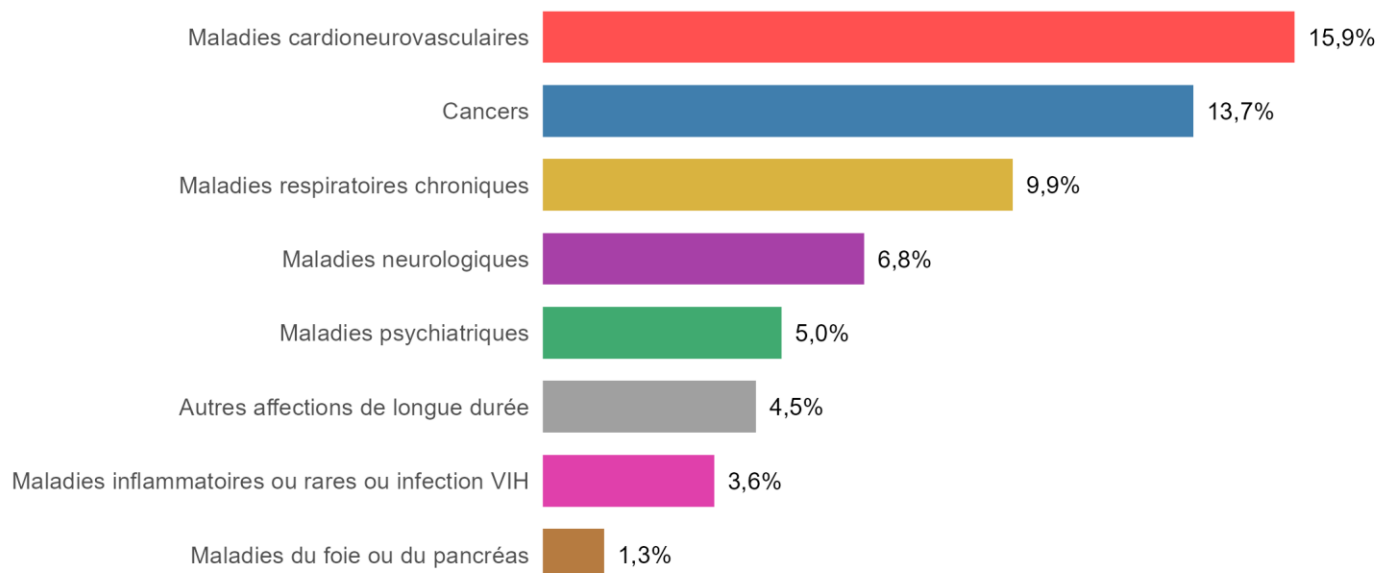


Source: SNDS



Part des assurés identifiés comme utilisant ce traitement et affectés par une autre pathologie

61,0 % des assurés pris en charge pour *Traitements antihypertenseurs (hors pathologies)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	250 004	108,1	***
Salariés	198 419	101,4	***

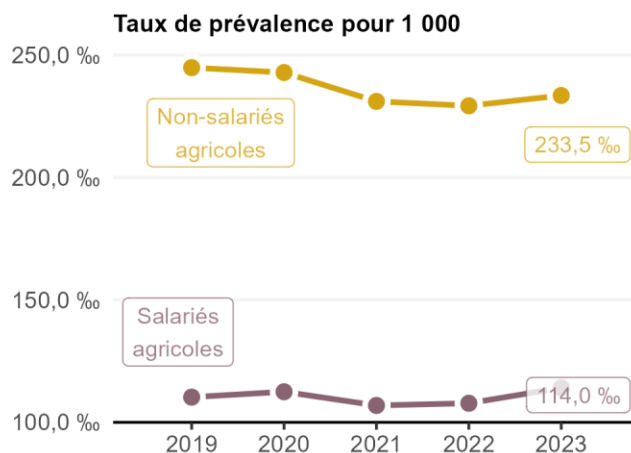
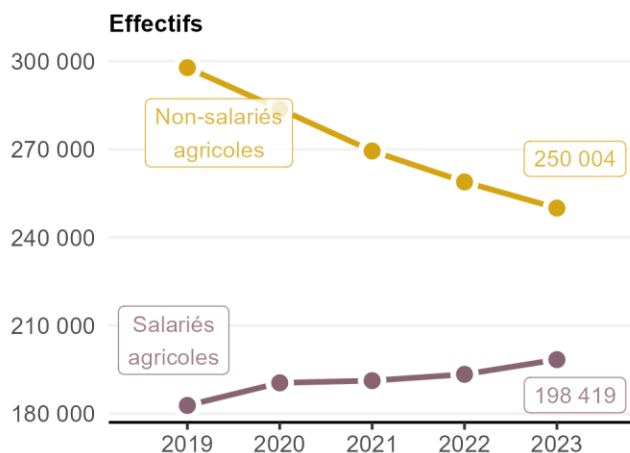
Consommateurs du régime agricole	
Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
448 423	349 008 242€

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



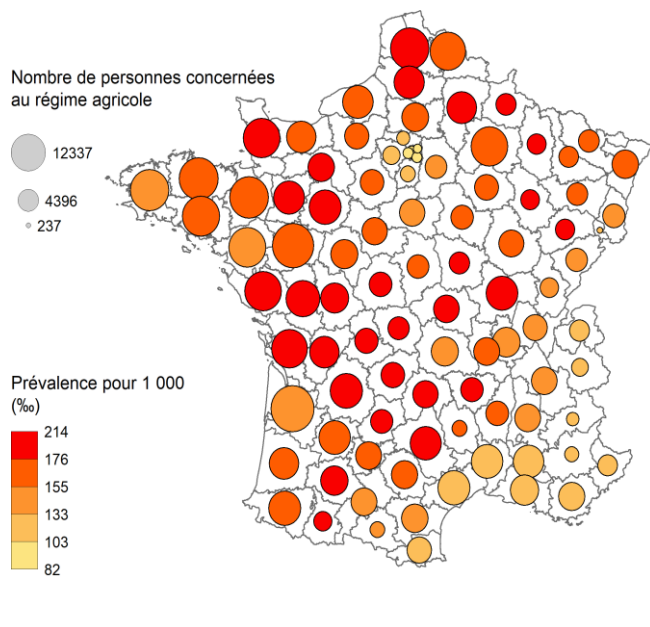
Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



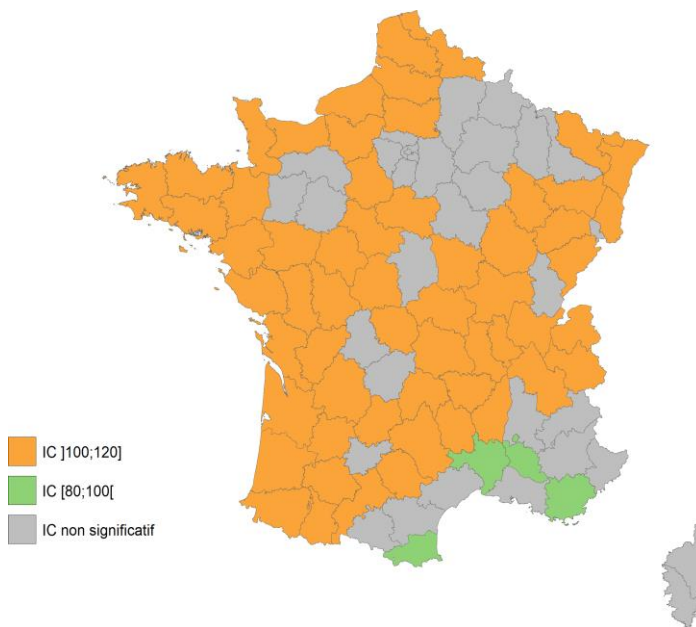
Source: SNDS

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Traitements antihypertenseurs (hors pathologies) (TFC_HTA_EXC) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



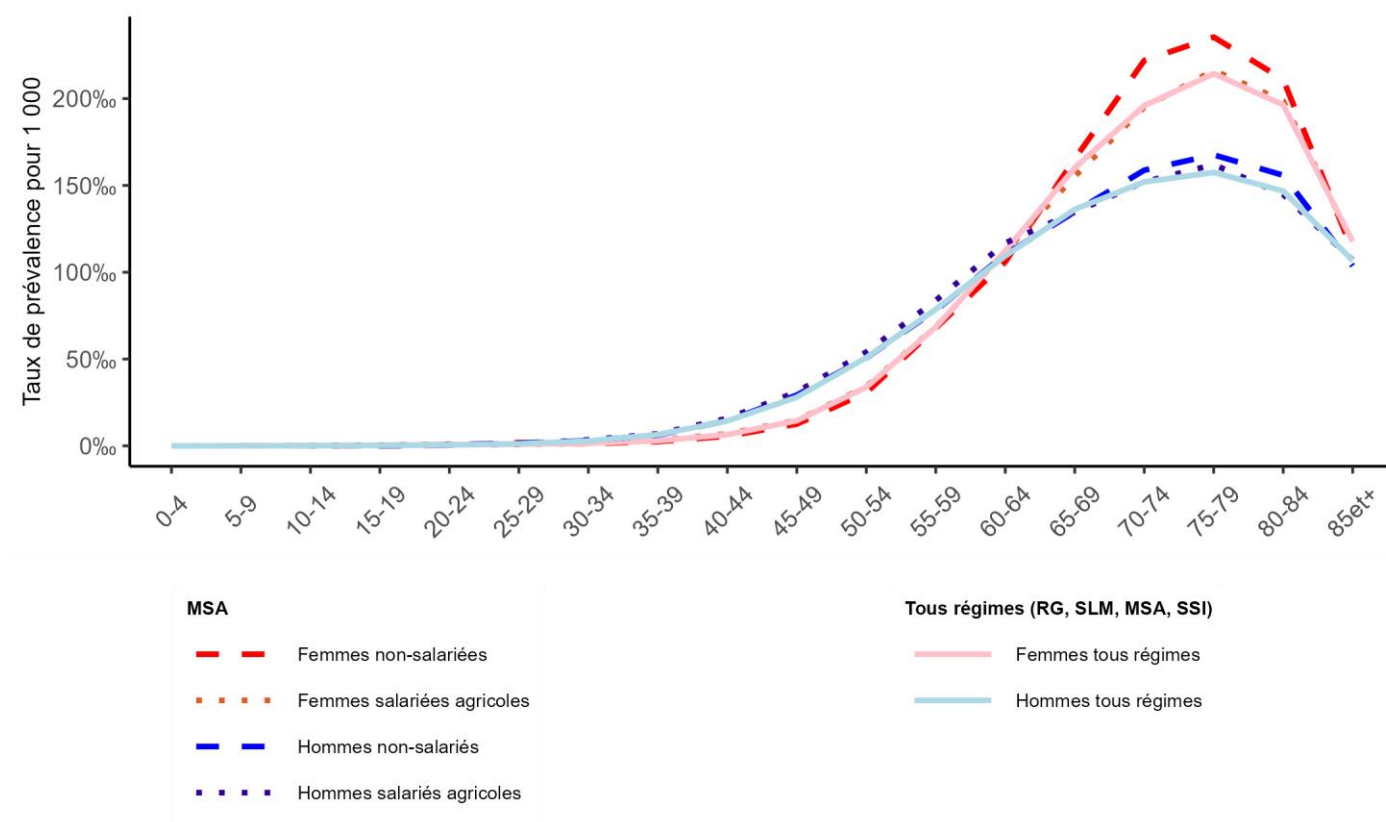
Traitements hypolipémiants (hors pathologies)

Au régime agricole en 2023

Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 202 825
Evolution moyenne annuelle de 2019 à 2023 : + 0,56 %
- Taux de prévalence : 72,2 ‰
- Âge moyen : 72,0 ans – Âge médian : 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 49,7 % / 50,3 %
- Nombre de nouveaux cas en 2023 : 32 455

Taux de prévalence pour 1 000 en 2023, par âge, par sexe et par régime

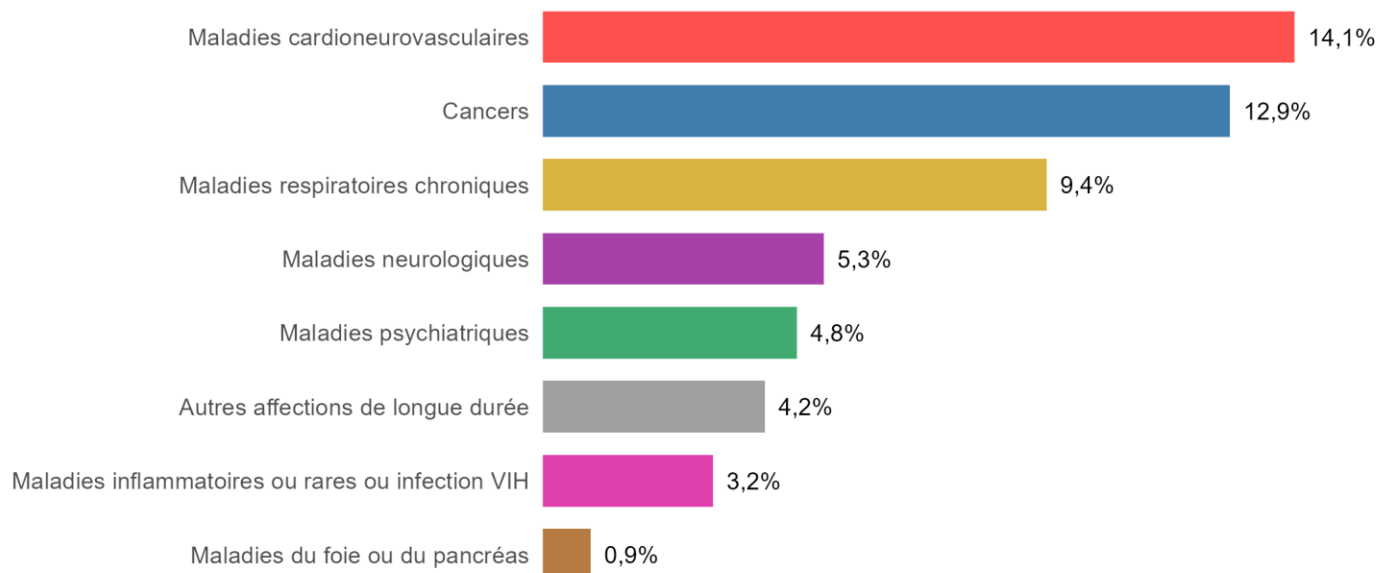


Source: SNDS



Part des assurés identifiés comme utilisant ce traitement et affectés par une autre pathologie

77,6 % des assurés pris en charge pour *Traitements hypolipémiants (hors pathologies)*, sont atteints d'au moins une de ces pathologies :



Note: une personne peut être atteinte par plusieurs pathologies (prévalences non sommables)

Source: SNDS

Indices comparatifs* et coût

Régime	Nombre de consommateurs	Indice comparatif	Significativité
Non-salariés	108 273	102,6	***
Salariés	94 552	101,3	***

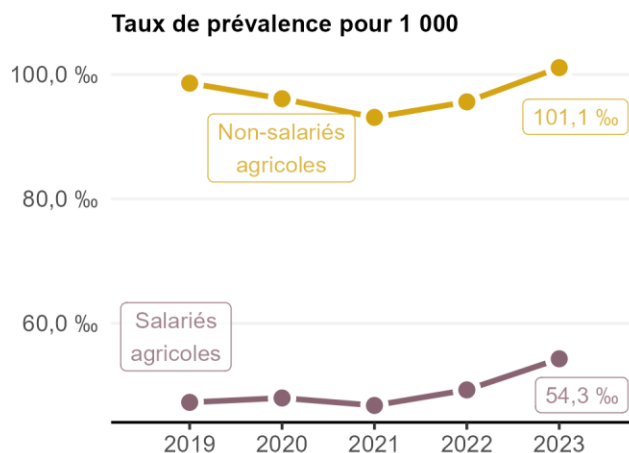
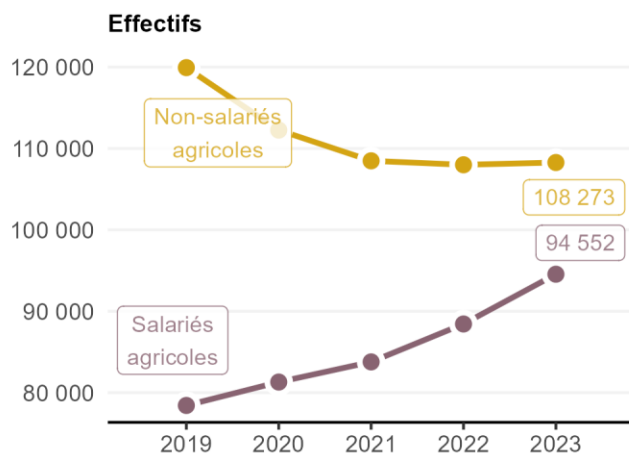
Consommateurs du régime agricole	
Nombre de consommateurs	Coût au régime agricole
202 825	128 524 627€

Source: SNDS

*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



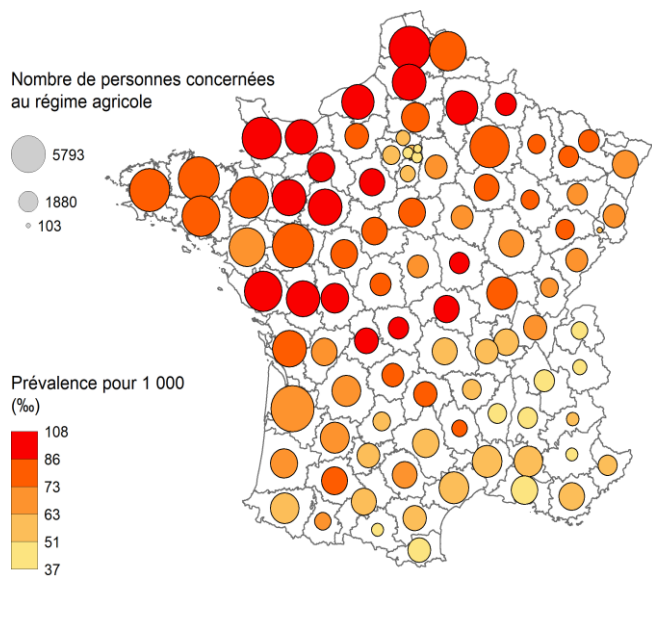
Effectifs et taux de prévalence de 2019 à 2023, par régime



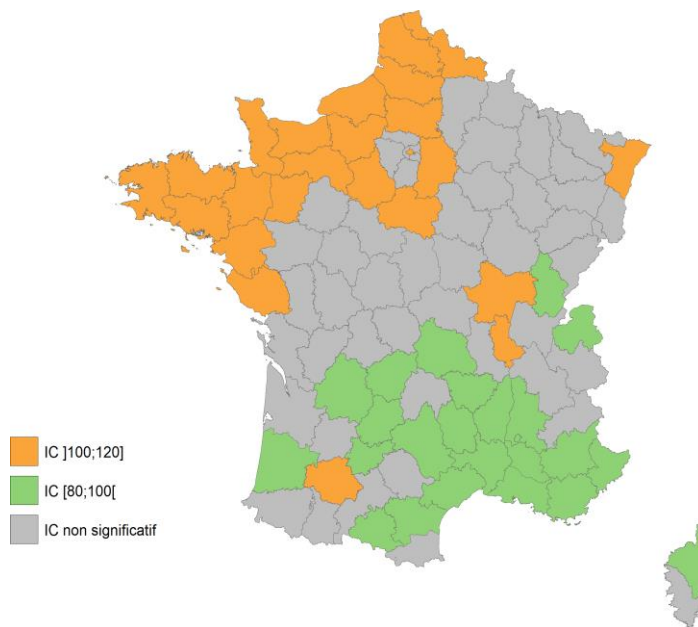
Source: SNDS

Répartition géographique

Prévalence brute par département



Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Clé de lecture des indices comparatifs (IC) par département :

Vert foncé / Vert clair : sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. **Gris** : différences non significatives. **Orange / Rouge** : surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département.



Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G12 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- L'algorithme détaillé de la pathologie : Traitements hypolipémiants (hors pathologies) (TFC_LIP_EXC) : est à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)
- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.